

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 1^{er} octobre 2025

Fièvre du Nil occidental (West Nile) : L'État renforce la surveillance sur les équidés en Île-de-France

Plusieurs cas de fièvre du Nil occidental (West Nile) ont été recensés chez des personnes et des chevaux en Île-de-France ces dernières semaines. Parallèlement, des groupes de moustiques, porteurs du virus West Nile ont été identifiés sur le territoire francilien. Afin d'évaluer plus précisément la présence du virus, qui circule pour la première fois dans la région, les services de l'État mettent en place une surveillance renforcée chez les équidés. Les données recueillies permettront d'améliorer la gestion de la maladie et d'en réduire l'impact pour la santé publique et animale.

Une enquête, dite de séroprévalence, est actuellement déployée par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) avec l'appui des directions départementales de la protection des populations et de la Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France. Elle vise à évaluer l'exposition des équidés au virus West Nile, en recherchant la présence d'anticorps spécifiques.

Les équidés, sentinelles de la maladie

La surveillance de la maladie est complexe : le virus West Nile circule chez les oiseaux, domestiques et sauvages, et peut-être transmis accidentellement par des moustiques aux équidés ou aux humains. Les équidés et les humains ne participent pas à sa propagation. En pratique, la surveillance de la maladie est plus aisée chez les chevaux.

L'enquête de séroprévalence consistera à effectuer, sur plusieurs mois, des prélèvements sanguins sur des chevaux autour des lieux d'habitation des personnes ayant été infectées et des écuries des chevaux infectés. En parallèle, la surveillance des populations de moustiques et d'oiseaux sauvages sera intensifiée.

Ce dispositif permettra de mieux caractériser le risque pour la santé publique et animale, d'adapter les mesures de prévention et de protéger les chevaux.

.« Les données collectées nous fourniront une meilleure connaissance du statut immunitaire des chevaux dans la région et ainsi une estimation de l'ampleur et l'intensité de la circulation du virus en Île-de-France. Elles permettront d'orienter plus efficacement les plans de vaccination des chevaux pour la prochaine saison et de sensibiliser les régions voisines au risque élevé d'émergence du virus »

Gaëlle Gonzalez et Camille Migné, responsables du Laboratoire national de référence West Nile à l'Anses

L'approche « Une seule santé » au cœur de la surveillance West Nile

One Health, « une seule santé », concept initié au début des années 2000, repose sur un principe simple, selon lequel la protection de la santé de l'Homme passe par celle de l'animal et de leurs interactions avec l'environnement.

L'identification des zones et des groupes de chevaux les plus exposés au virus West Nile est un levier stratégique pour améliorer la gestion de cette maladie.

Les résultats de l'enquête serviront à :

- alimenter des modèles épidémiologiques capables de prédire la propagation du virus ;
- orienter les plans de vaccination animale ;
- mettre en place des mesures de biosécurité ciblées.

Ces données de santé animale contribueront à réduire le risque de transmission et protéger à la fois la santé des équidés et la santé publique.

« L'arrivée du virus West Nile en Île-de-France démontre une fois de plus que la distribution des maladies vectorielles évolue et défie en permanence nos systèmes de santé. Les Services vétérinaires sont pleinement mobilisés pour améliorer la surveillance de la maladie chez les espèces animales et contribuer à trouver des solutions efficaces pour la santé publique »

Claire Le Bigot, directrice adjointe de la DRIAAF

À PROPOS DU VIRUS WEST NILE

Le virus West Nile (WNV) est transmis par le moustique commun. Il peut provoquer des atteintes neurologiques graves, parfois mortelles, chez l'humain, le cheval et les oiseaux. Les cas mortels sont principalement observés chez les personnes âgées ou immunodéprimées. La maladie ne peut pas se transmettre entre humains (hormis lors de dons de sang ou d'organe), ni entre chevaux et humains.

Habituellement présente sur le pourtour méditerranéen, la maladie remonte depuis quelques années vers le Nord de la France, et a été détectée pour la première fois en Île-de-France cet été.

Toutes les informations sur: <https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/fievre-de-west-nile-en-ile-de-france-a4175.html>

Contacts Presse :

**Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris**
01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/Île-de-France>



Camille MERLE – chargée de communication DRIAFAF
06 79 77 49 18 - camille.merle@agriculture.gouv.fr